Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260616-2026_035-DE

Plougoumelen
commune du golfe

Conseillers en exercice : 23 - Présents : 22 - Votants : 23

Le mardi 16 juin 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGOUMELEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Roh Mané.

Présents (22) : GUILLEMOT Stéphanie, BILLARD Maïka, RENAULT Emmanuel, LE RET Sabrina, PIQUEMAL Antoine, LE FORMAL Marie, MORIN Patrick, COUETTE Patrick, SOROKA Christine, COURAUD Florence, CORNICHET Karine, AUBERT Jean Baptiste, MERLET Antoine, VAN HAM Christelle, MAHEO Jean Philippe, LEFRANC Julien, JUSTUM Nolwenn, SCULO Anne, RETAILLEAU Annie, ENGLER Cyrille, MOCQUET Julien, MICHELEAU Flavie.

Pouvoir (1) :
BERTAPELLE Carole a donné pouvoir à GUILLEMOT Stéphanie
Absent :
Secrétaire de séance : CORNICHET Karine
Quorum : Atteint

ADMINISTRATION GENERALE

2026-035 – MODIFICATION DE LA COMPOSITIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

À la suite de l'installation d'un nouveau conseiller municipal, il convient de procéder à la modification de la composition des commissions et à l'élection de leurs membres :

LES DIFFERENTES COMMISSIONS :

1) Commission Aménagement – Urbanisme – Mobilités – Environnement-Sécurité// Commission Développement économique – Agriculture – Emploi
Présidente de droit : Stéphanie GUILLEMOT
Vice-Président : Maïka BILLARD
Membres majorité : 1. Sabrina LE RET 2. Antoine MERLET 3. Nolwenn JUSTUM 4. Florence COURAUD 5. Antoine PIQUEMAL 6. Carole BERTAPELLE
Membres minorité : 1. Julien MOCQUET 2. Annie RETAILLEAU

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260616-2026_035-DE

3) Commission Vie associative – Sport – Événementiel **Commission Culture – Patrimoine – Tourisme – Communication**
Présidente de droit : **Stéphanie GUILLEMOT**
Vice-Président : Antoine PIQUEMAL
Membres majorité : 1. Karine CORNICHET 2. Maïka BILLARD 3. Sabrina LE RET 4. Julien LEFRANC 5. Nolwenn JUSTUM 6. Jean-Baptiste AUBERT
Membres minorité : 1. Cyrille ENGLER 2. Anne SCULO

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider la composition des commissions municipales tel que proposé ci-dessus,

- De donner pouvoir à Mme La Maire ou à son/sa représentant·e pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

POUR : 23
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Secrétaire
Mme Karine CORNICHET

MAIRIE DE PLOUGOUMELEN
56 (Morbihan)

La Maire
Mme Stéphanie GUILLEMOT